

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 461

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 181156

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Opéra de Saint-Etienne - Convention de mécénat avec la Société PSA-Retail - Saison artistique
2018 - 2019 - Approbation

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 16/11/2018

Compte rendu affiché le : 27/11/2018

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME (Présent à partir de la question n°9 du projet de l'ordre du jour.), Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Florent PIGEON (Présent jusqu'à la question n°73 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER (Présent jusqu'à la question n°44 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT (pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME, Pouvoir jusqu'à la question n°14 du projet de l'ordre du jour.) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.) M. André FRIEDENBERG (pouvoir à Mme Nadia SEMACHE) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :

M. Lionel SAUGUES

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 461

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 181156

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Opéra de Saint-Etienne - Convention de mécénat avec la Société PSA-Retail - Saison artistique
2018 - 2019 - Approbation

□ **Rappel et Références :**

L'Opéra de Saint-Etienne a développé une politique de partenariat et de mécénat depuis plusieurs années et à ce titre bénéficie de l'aide de plusieurs entreprises qui ont décidé de s'engager financièrement en faveur de celui-ci.

□ **Motivation et Opportunité :**

Dès lors que ces entreprises souhaitent apporter à l'Opéra une contribution en moyens ou services ou bien un apport financier au titre d'un mécénat ou d'un partenariat, il convient de formaliser la signature d'une convention avec chacune d'elles.

□ **Contenu :**

Pour la saison artistique 2018-2019, un des mécènes de l'Opéra est la Société PSA-Retail avec un versement de 10.000 euros (hors champ d'application de la TVA).

Les contreparties offertes à la Société PSA-Retail dans la limite de 25% du montant de sa contribution financière sont les suivantes :

- présence du logo dans les supports de communication : programmes de salle et page partenaire du site internet,
- 20 invitations en première série à répartir pour moitié sur « Le Barbier de Séville » et « Dante »,
- possibilité d'utiliser l'espace partenaire de la mezzanine.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

○ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

○ Coût total annuel fonctionnement TTC : 10 000 €(recette)

dont personnel mis en oeuvre :

Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	10 000 € (recette)					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver, pour la saison artistique 2018-2019, la convention de mécénat à intervenir entre la Ville de Saint-Etienne et la Société PSA-Retail,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer ladite convention dont un exemplaire restera joint au présent dossier.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2018 - chapitre 77 - article 7788
Résultat du vote : 56 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Marc CHASSAUBENE